

Le conseil municipal

Vu la loi n° 51-1140 du 29 7th 1951

Demande de Monsieur le Prefet de bien vouloir lui faire accorder
le benefice des dispositions de la loi

face la nature des travaux et acquisitions

Projet peinture Collin : 159 523

Acquisition material d'enseignement : 109 100

Total 268 623

Financera la somme susdite de la façon suivante.

1°) 100 000⁰ sera avancé par la commune pour
la peinture sur le B.P. ch 9 art 3.

2°) Leant _____